



Du pain sur la planche pour Luc Ménéard

Nouveau directeur de la Corporation de développement des centres aquatique et de congrès



par **Marc Cochrane**

Voir tous les articles de Marc Cochrane
Article mis en ligne le 5 mai 2010 à 14:25
Soyez le premier à commenter cet article

Le projet d'implanter un centre aquatique et de congrès au pied du Mont-Sainte-Anne, à Beaupré, a franchi une étape importante, cette semaine, alors qu'un porteur de dossier a été embauché afin de mener le projet à terme. La Corporation de développement des centres aquatique et de congrès Mont-Sainte-Anne/Côte-de-Beaupré (CDCAC) a embauché Luc Ménéard, lui qui, depuis 2008, occupait la fonction de directeur général de l'Hôtel Four Points by Sheraton Québec et Golf de la Faune, à Québec.

Il va de soi que le président de la CDCAC et maire de Beaupré, Michel Paré, se réjouit de pouvoir compter sur un homme de la trempe de M. Ménéard pour se concentrer à temps plein à la concrétisation de ce projet évalué à plus de 48 millions \$.

multiples compétences

«Nous misons sur une personne expérimentée en administration financière, dans le monde des affaires, dans l'industrie touristique, dans l'opération d'hôtels, de centre de ski, de club de golf, de parc aquatique, de centre de glissades d'hiver et de salles de réunions et de congrès», affirme M. Paré, en entrevue à L'Autre Voix.



Luc Ménéard possède une vaste expérience en administration financière et dans l'industrie touristique. (Photo: Gracieuseté)

Accompagné des président et directeur général du Centre local de développement (CLD) de la Côte-de-Beaupré, Bernard Paré et Mario Leblanc, M. Paré avait déjà amorcé le travail en présentant l'étude de faisabilité du projet à plusieurs partenaires politiques, dont le député de Montmorency, Raymond Bernier.

«Comme le dossier touche l'ensemble de la Côte-de-Beaupré, M. Bernier s'implique à fond dans le projet. Il possède une expertise dans le domaine puisqu'il a visité des centres aquatiques en Europe», souligne Michel Paré.

Les hautes instances de l'Office du tourisme de Québec et du Centre de congrès de Québec ont aussi été rencontrées afin de déterminer des collaborateurs possibles qui pourraient aider la CDCAC dans ses démarches.

Tâches bien déterminées

Quant à M. Ménard, il entrera en fonction le 17 mai. Ses principales tâches consisteront à peaufiner le montage financier et à dénicher des partenaires privés (centre aquatique) et publics (centre des congrès).

«M. Ménard devra effectuer un démarchage auprès de promoteurs éventuels qu'ils soient québécois, canadiens, américains ou européens», ajoute le président de la CDCAC.

«Il s'agit d'un beau défi. Il y a beaucoup de travail à faire. Je devrai rallier les gens pour s'assurer qu'ils adhèrent à la même cause. Je me ferai rassembleur pour réunir les gens des mondes politique et économique. Je suis un entrepreneur avant tout, ce qui va aider au projet. Il ne faut pas que ça reste sur une tablette», déclare M. Ménard.

Un marché à exploiter

En mettant de l'avant ce projet, la CDCAC veut développer le marché de villégiature quatre saisons, d'autant plus que, selon M. Paré, le centre des congrès actuel au Mont-Sainte-Anne ne répond plus aux attentes des congressistes.

Michel Paré rappelle que le centre aquatique permettrait de doter la Côte-de-Beaupré d'une piscine intermunicipale aux dimensions répondant à la présentation d'éventuels Jeux du Québec.

Afin de défrayer le salaire du nouveau directeur et des déplacements nécessaires des membres de la CDCAC afin d'en savoir plus sur les centres aquatiques notamment érigés en Nouvelle-Angleterre, une collecte de fonds a permis d'amasser 90 000 \$.

«Nous estimons qu'une somme de 110 000 \$ serait adéquate pour assurer le bon fonctionnement de la CDCAC», note M. Paré.